

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2010

ENGAGEMENT NATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT - (n° 2449)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 147

présenté par
M. Piron-----
ARTICLE 8

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« ces »,

le mot :

« ses ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.